



CHAUSSY

Villarceaux

BULLETIN MUNICIPAL

#6

OCTOBRE 2024

CHAUSSY FÊTE
SA CENTENAIRE

P-13

QUE DE VOITURES

P-11



URBANISME

Par Claire Chateauzel

ADOPTION DU SCHEMA DIRECTEUR REGIONAL ENVIRONNEMENT D'ILE-DE-FRANCE LE 11 SEPTEMBRE 2024 (SDRIF-E)

Lors de la dernière décennie, chaque année, 24 000 ha d'espaces naturels, agricoles et forestiers sont urbanisés en moyenne en France, soit près de 5 terrains de football par heure.

63% de ces surfaces ont été consommées à destination de l'habitat, 23% pour des activités économiques, 7% pour des infrastructures routières, 1% pour des infrastructures ferroviaires et le reste à destination mixte.

Les conséquences sont écologiques (érosion de la biodiversité, aggravation du risque d'inondation par ruissellement, limitation du stockage carbone), mais aussi socio-économiques (coûts des équipements publics, augmentation des temps de déplacement et de la facture énergétique des ménages, dévitalisation des territoires en déprise, diminution du potentiel de production agricole etc.).

La France s'est fixée, dans le cadre de la loi Climat et résilience, l'objectif d'atteindre le « zéro artificialisation nette des sols » en 2050, avec un objectif intermédiaire de réduction de moitié

de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers dans les dix prochaines années, d'ici à 2031.

SDRIF-E	PLU
Intégrer les objectifs ZAN avant le 22/11/2024	Intégrer les objectifs ZAN du SDRIF-E avant le 22/02/2028

Cette trajectoire du « zéro artificialisation » progressive est à décliner dans les documents de planification et d'urbanisme : les schémas régionaux comme le SDRIF-E doivent intégrer et territorialiser cet objectif avant le 22 novembre 2024 (c'est chose faite pour l'Île-de-France) et le PLU de Chaussy devra être mis en compatibilité avant le 22 février 2028.

LE SDRIF-E IMPOSE UN PASSAGE AU ZÉRO ARTIFICIALISATION EN 2 ÉTAPES :

1ère étape de la trajectoire : 2021-2031

Maîtriser l'étalement urbain. On parle ici de **réduction de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers.**

2ème étape de la trajectoire : 2031-2050

Protéger les sols vivants y compris

dans les espaces déjà urbanisés. La loi Climat et Résilience fixe l'objectif d'atteindre le « zéro artificialisation nette des sols » d'ici 2050.

QU'EST-CE QUE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS ?

L'artificialisation des sols est définie dans l'article 192 de la loi Climat et résilience comme "l'altération durable de tout ou partie des fonctions écologiques d'un sol, en particulier de ses fonctions biologiques, hydriques et climatiques, ainsi que de son potentiel agronomique par son occupation ou son usage."

Le décret du 27 novembre 2023 relatif à l'évaluation et au suivi de l'artificialisation des sols identifie les surfaces considérées comme artificialisées et celles considérées comme non artificialisées.

La caractérisation d'une surface résulte du croisement entre sa couverture (bâtie, revêtue, herbacée, etc.) et son usage (résidentiel, agricole, naturel, etc.).

Les seuils qui permettent de qualifier une surface sont fixés :
- 50 m2 pour les surfaces bâties,
- 2 500 m2 pour les autres surfaces.

Derrière ces catégories, ce sont des modes d'habiter et d'occu-

per l'espace qui sont visés. Les surfaces bâties et les surfaces revêtues (revêtements imperméables ou stabilisés) sont systématiquement considérées comme artificialisées.

De même, les surfaces boisées, les surfaces couvertes d'eau, de glace ou de rochers sont systématiquement considérées comme non artificialisées.

Les surfaces en herbe peuvent être considérées comme artificialisées ou non, selon leur usage. Ainsi, la pelouse d'une zone résidentielle est considérée comme artificialisée, contrairement à la pelouse d'un parc public. Cela s'explique par l'objectif de densifier les zones pavillonnaires, jugées consommatrices d'espaces naturels, agricoles et forestiers, et inversement de préserver voire de développer les espaces verts en milieu urbain dense, à condition qu'ils aient une surface au moins égale à 2 500 m2.

Selon cette définition, comme un jardin pavillonnaire entièrement recouvert d'herbe est systématiquement considéré comme artificialisé, y construire un bâtiment n'entraîne pas d'artificialisation supplémentaire.

Plus d'infos sur le site de l'Etat : <https://artificialisation.developpement-durable.gouv.fr/>

SOMMAIRE

04 CONSEILS MUNICIPAUX

09 ARTHUR LORY

09 CCVVS

10 TRAVAUX

11 OPÉRATION RESPECT

12 CULTURE

13 100 ANS MME FLANET

14 ÉCOLE

15 ASCE

15 FOOTBALL

16 CLUB DE L'AMITIÉ

17 FOYER RURAL

18 LA BOUSSOLE

19 CHASSEURS

20 VILLARCEAUX

21 LA SOURCE

22 ÉTAT CIVIL

23 INFOS PRATIQUES



Chères Calcédoniennes, chers Calcédoniens,

C'est déjà la rentrée et le retour des activités sur la commune.

Les travaux d'enfouissement des réseaux de Haute-Souris et les éclairages LED du stade de football sont désormais terminés. Les travaux d'aménagement du cimetière ont été repoussés et ne sont pas encore terminés. Les travaux s'achèveront avec la plantation de l'arbre au centre du jardin du souvenir et la mise en place de plantes vivaces. Le nouveau point d'eau central a été installé en septembre. Ces travaux doivent être terminés au plus tard en novembre.

La circulation et le stationnement rue du Val et rue Cachot ont été modifiés fin août, selon la délibération du conseil municipal et après la réunion publique de décembre 2023. Il est bien dommage de constater que des habitants se sont permis de démonter un panneau place de la libération sans même échanger au préalable avec la mairie. Ce type de comportement est inacceptable et est puni par la loi. Au-delà du non-respect du code de la route et de la dégradation du bien public, cela va engendrer un surcoût pour le reposer. A propos du stationnement, là encore, nous constatons régulièrement des voitures garées de façon inappropriée, voire dangereuse, gênant la circulation des véhicules et/ou des piétons. En collaboration avec la gendarmerie, la commune a décidé de lancer une opération respect sous forme d'amende fictive (voir article page 11).

Nous constatons également de plus en plus d'incivilités et de constructions (changement de fenêtres, portails,...) sans aucune demande d'autorisation au préalable. Ces comportements ne sont pas

LE MOT DU MAIRE

acceptables, même si nous savons qu'il est parfois complexe de trouver un accord avec l'architecte des Bâtiments de France. Mais son avis et sa régulation, pour certains projets ne correspondant pas aux constructions du Vexin, nous permet de conserver à Chaussy son cachet de petite commune rurale typique. Nous avons besoin de chacun d'entre vous pour respecter ces règles. Sans dépôt de dossier, il n'est pas possible de se prévaloir d'un accord tacite quelle que soit la durée, en cas de vente de votre bien par exemple. Je vous rappelle qu'il est de plus en plus facile de déposer un dossier d'urbanisme sur le guichet unique des demandes d'urbanisme en numérique et que la majorité des dossiers complets sont instruits rapidement. Dans ce journal, nous publions à chaque édition un article pour vous aider dans vos démarches (page 2).

Cet été nous avons recruté des jeunes de la commune pour aider à l'entretien des espaces verts et nous les remercions pour le travail effectué. Malheureusement l'année a été très humide et les herbes poussent en permanence, rendant difficile le maintien, dans le temps, d'espaces propres et dégagés sur l'ensemble de la commune. Notre tracteur tondeuse a également été en panne et nous évaluons actuellement des solutions pour le futur.

Concernant les grands projets pour lesquels nous souhaitons solliciter des subventions auprès de la Région Île-de-France et du Département du Val d'Oise :

- Pour le **local technique**, le cabinet d'architectes retenu pour le projet n'a toujours pas fourni l'ensemble des documents attendus et n'a pas rencontré l'architecte des bâtiments de France comme prévu. De plus, depuis plusieurs mois, ce cabinet ne répond plus à nos sollicitations.
- **Amélioration énergétique** des bâtiments communaux, les résultats ont été présentés pendant l'été.

L'ensemble des travaux devra être priorisé car les montants sont bien au-dessus de notre budget. Nous allons devoir faire des choix et consulter des entreprises pour réaliser les travaux prioritaires.

- **Aménagement autour de la salle des fêtes**, nous conservons l'idée de quelques petits travaux de la salle des fêtes mais le projet s'oriente essentiellement sur le remplacement de l'aire de jeux pour les plus jeunes.

Concernant le projet de dynamisation de Villarceaux et de la modification simplifiée de notre PLU pour permettre les modifications nécessaires, le parcours numérique a été mis en place et une application sur vos smartphones est maintenant disponible. Le projet de potager conservatoire a été repoussé par deux fois mais les travaux doivent commencer en octobre et son ouverture est programmée pour la saison 2025. Le projet de PLU modifié a été envoyé aux services de l'Etat pour remarques et validation, il devra être entériné en conseil municipal dans les prochains mois. Les modifications portent essentiellement sur la restauration de locaux existants ou en ruine pour les aménagements des zones d'hôtellerie et de restauration.

Au regard de la conjoncture immobilière actuelle, aucun promoteur ou aménageur ne s'est porté candidat pour le futur **lotissement** rue de la gendarmerie. Nous avons malgré-tout réalisé une étude afin d'identifier les sources et le cheminement des nappes sous cette zone.

La rentrée 2024 de l'école s'est bien passée. Nous avons un effectif en hausse notamment grâce aux nouveaux enfants en petite section. Cependant nous sommes toujours proche de la limite de surveillance et votre conseil municipal reste vigilant et doit envisager le futur. Nous avons validé le maintien des cours d'anglais et de musique (à la

charge de la commune) en plus des prestations de l'éducation Nationale. Cette année a été celle des commémorations des 80 ans du débarquement en Normandie. Le conseil municipal a choisi de rendre hommage à l'équipage australien et anglais d'un bombardier Avro Lancaster qui s'est crashé sur notre commune le 24 juillet 1944 faisant 2 morts, 3 prisonniers ; parmi l'équipage 2 ont réussi à s'échapper. Nous avons nettoyé le monument et ajouté une épitaphe d'un premier ministre australien Sir Paul Kitting phrase d'un discours pour l'inauguration d'un autre monument en France. Nous remercions Alexia Lunel pour le travail de recherche et de suivi des travaux effectués pour cette commémoration en leur mémoire.

Nous avons organisé avec le Club de l'Amitié les 100 ans de notre doyenne le 5 octobre, un moment festif en son honneur qui n'a pas manqué d'émotions ! (Voir Article page 13)

Je remercie toutes les associations de la commune, le domaine de Villarceaux et les commissions cultures de la commune et de la CCVVS qui offrent un très beau programme : activités sportives, concerts, pièces de théâtre, lotos, repas, brocantes, expositions photos,... Des apéros concerts et des journées mémorables à Villarceaux ; pour exemples les historiques en juin et le patrimoine gourmand en septembre mais aussi les expositions et le travail avec les enfants de la Source Garouste que nous avons la chance d'accueillir à Villarceaux.

Je remercie, tous les rédacteurs de l'équipe municipale et des associations mais aussi Olivier qui coordonne et regroupe tout, pour la qualité de notre bulletin municipal.

Je vous souhaite à tous une belle fin d'année 2024.

Philippe Lemoine

SYNTHÈSE DES CONSEILS MUNICIPAUX

Par Michaël ROLLOIS

FINANCES

TARIFS DES SERVICES PÉRI-SCOLAIRES

Après explication des futures hausses du coût de ces services pour la municipalité, votre conseil municipal a fixé les tarifs suivants pour l'année scolaire 2024/2025 :

- repas classique : 5€ par repas (4€ pour le 3ème enfant de la même famille inscrit à la cantine)
- repas spécifique en cas d'allergie alimentaire « Natâma » : 8,50€
- panier repas fourni par la famille : 1,50€

Les frais de garderie demeurent inchangés :

- matin de 7h à 8h30 : forfait de 2,80€ (2,10€ pour le 3ème enfant de la même famille inscrit)
- soir de 16h15 à 18h30 : forfait de 4€ (3€ pour le 3ème enfant de la même famille inscrit)

TARIFS COMMUNAUX

Les tarifs des différents services communaux ont été actualisés au 1er septembre 2024.

Concession au cimetière :

- perpétuelle : 600€
- pour 30 ans : 410€

Concession pour 30 ans au columbarium : 410€

Location du barnum (6*4m) : 100€ par week-end

Location de la salle des fêtes par week-end

- Calcédoniens : 380€ (450€ avec vaisselle)
- Extérieurs : 700€ (850€ avec vaisselle)
- Chauffage : 180€

- Location sono (réservée aux Calcédoniens) : 200€

Impressions A4 N/B ou couleur :

- A4 : 0,10€
- A3 : 0,20€

Gratuité des copies en N/B pour les associations.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Les subventions aux associations ont été votées pour l'année 2024 et sont présentées dans le tableau. Depuis 3 ans, la municipalité demande aux associations de déposer un dossier de demande de subventions, assorti de pièces justificatives (actions effectuées et projets, nombre d'adhérents, point financier...). Un courrier a été envoyé aux associations afin de leur rappeler qu'une assemblée générale annuelle est obligatoire et que son compte-rendu doit être joint à la demande de subventions.

SUBVENTIONS

Des demandes de subventions au titre des DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, subvention attribuée par le préfet de département – montant espéré 40 % du HT) et Arc Voirie (subvention départementale – montant espéré 30 % du HT) ont été déposées afin que nous puissions réaliser les travaux de voirie suivants :

- réfection des caniveaux du Chemin du Bois (Haute-Souris) – 19 058€ HT
- réfection de la voirie du carrefour des rues de la Tuilerie et des Petites Maisons (Haute-Souris) – 42 300€ HT



Association	Subventions demandées	Subventions votées
Amicale des chasseurs	360€	360€
Comité des fêtes	2500€	2500€
Club de l'amitié	850€	850€
La Source Garouste-Villarceaux	500€	500€
Foyer rural	2500€	2500€
ASCE (Association Sportive et Culturelle de l'Ecole)	500€	500€
La Boussole – Arts et Culture	800€	800€
Vie libre (Accompagnement de personnes dans la lutte contre l'alcoolisme)	175€	175€
Anciens sapeurs-pompiers du Val d'Oise	300€	0€
Foyer socio-éducatif du collège Rosa-Bonheur	-	320€

Subventions municipales 2024

- réfection de la voirie du carrefour des rues du Clos de l'Isle et de la Grande Fontaine – 24 445€ HT
- réfection de la voirie du bas de la Côte St-Leu – haut de la rue du Val – 29 000€ HT

ECOLE

REGROUPEMENT AVEC LE VILLAGE DE CHERENCE

Votre conseil municipal a accepté la demande de Chérence, afin que leurs enfants puissent être scolarisés dans notre école. Une convention est en cours d'élaboration.

EFFECTIFS

L'effectif de notre école primaire se maintient à 57 enfants (nous venons de voir déménager une famille qui avait 4 enfants scolarisés en primaire), seuil critique pour le maintien de nos 3 classes.



COURS DE MUSIQUE

Le conseil municipal a reconduit les cours de musique (intervention du Conservatoire de Musique du Vexin) du CP au CM2, à raison d'une séance de 45 minutes tous les 15 jours, pour un coût annuel de 1 500€ TTC.



COURS D'ANGLAIS

Le conseil municipal a reconduit les cours d'anglais à l'école primaire, des maternelles au CM2, pour 3 648€ TTC pour cette année scolaire.

PERSONNEL COMPLEMENTAIRE

Les effectifs en maternelle sont cette année de 27 enfants. L'après-midi, les enfants de petite section sont dans le dortoir

sous la surveillance d'une ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles), laissant 17 enfants « moyens » et « grands » avec l'institutrice seule. Cet effectif, en nette hausse par rapport à l'an dernier, ne permet pas d'avoir un temps d'apprentissage efficace sous la supervision d'une seule personne.

Le conseil municipal a accepté la demande du corps enseignant, « d'ajouter » une heure de présence d'une ATSEM l'après-midi, pour un coût estimé à 3 500€ sur l'année.

TRANSPORT

MONTANT DES SUBVENTIONS COMMUNALES POUR LES TRANSPORTS SCOLAIRES 2024/2025

La proposition de maintien à 50% de la prise en charge des cartes de transport scolaire par la commune a été acceptée. Le coût par utilisateur de chaque carte (hors subvention communale) est :

- Bus lignes régulières (Carte CSB <18 ans) : 133,99€ (+6,7%)
- Carte Imagine'R Collégiens / pré-apprentis : 178€ (+5,6%)
- Carte Imagine'R Lycéens, Apprentis et Etudiants : 382,40€ (+2,5%)

Cette prise en charge représente une dépense d'environ 12 000€ par an pour la commune mais est un réel soutien pour nos jeunes et incite également à favoriser les transports en commun.



Cartes de transport subventionnées à 50 %

DIVERS

DUREES DES CONCESSIONS FUNERAIRES

Une concession funéraire est un emplacement dans un cimetière (caveau, tombe) ou un emplacement réservé aux urnes funéraires dans un columbarium. Le contrat signé avec la commune (acte de concession) précise les bénéficiaires et la durée de la concession.

Un règlement du cimetière est en cours d'élaboration pour la commune et les travaux des columbariums et jardin du souvenir ont incité la municipalité à revoir les durées de concession. Après avoir comparé avec les villages alentours, les durées de concession sont maintenant de 30 ans ou perpétuelle pour les concessions de terrain et de 30 ans pour le columbarium.

POUBELLES DE LA SALLE DES FETES

Les bacs de tri et d'ordures ménagères de la salle des fêtes font régulièrement l'objet de dépôts de déchets inadaptés : cartons en grand nombre, déchets devant être déposés en déchèterie, poubelles de Calcedoniens ou autre qui possèdent pourtant des bacs chez eux... Nous notons également que ces déchets sont souvent non triés et exposent la commune à des refus de prise en charge par le SMIRTOM. Nos employés communaux doivent alors trier ces déchets, tâche extrêmement plaisante pour eux !

Nous rappelons à tous que ces poubelles sont à usage exclusif de la salle des fêtes, et peuvent être utilisées à titre exceptionnel seulement pour les résidences secondaires ou en cas d'absence des habitants.

AIRE DE PROTECTION DU PUIITS DU BOIS

L'enquête publique concernant l'aire de protection du puits du bois s'est déroulée du 6 mai au 6 juin 2024.

Cette aire de protection consiste à définir des règles d'usage des terrains pour lesquels une pollution de surface pourrait ruisseler ou s'infiltrer dans la nappe phréatique alimentant notre nouveau puits d'alimentation en eau. Les services de la préfecture n'ayant pas encore statué sur cette Déclaration d'Utilité Publique, un article y sera consacré dans notre prochaine édition du bulletin municipal.



Dépôts inadaptés de déchets à la salle des fêtes





Coulée de boue chez un particulier le 12 mai 2024

COULEES DE BOUES

Le dimanche 12 mai 2024, un orage a encore une fois déclenché des coulées de boues rue du Val, Côte St Leu et à Boucagny. La quantité importante d'eau a ruisselé sur des parcelles agricoles non implantées, et le phénomène a été aggravé par l'engorgement de certains fossés et déversoirs. La commune remercie toutes les personnes qui ont œuvré pour le nettoyage (employés communaux, M. Julien SARAZIN). Le SMBVA (Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Aubette), auquel la compétence de ruissellement a été transférée, est également intervenu. Des aménagements de retenue

temporaire de ces ruissellement sont en projet. L'acquisition de quelques parcelles par la commune est nécessaire et leurs propriétaires ont été contactés ; deux sur les trois ont déjà donné leur accord pour la vente d'une partie de leur terrain. Les achats et bornages de terrain seront à la charge de la commune, subventionnables par le PNR. Les travaux seront à la charge du SMBVA.

OIES BERNACHES DE VILLARCEAUX

Sans prendre avis ou conseil auprès de vos élus municipaux, la préfecture a autorisé la régulation

de la population des oies bernaches (et des ragondins) de Villarceaux au mois d'avril. L'émotion suscitée nous a fait interroger le préfet sur cet événement. Voici en italique quelques éléments de sa réponse.

(...)

Concernant l'espèce Oie Bernache du Canada, je comprends l'émotion suscitée par l'action de régulation de la population. Cependant, il ne s'agit pas d'une espèce indigène. Elle est considérée comme espèce exogène envahissante (EEE) et espèce susceptible d'occasionner des dégâts (ESOD) du 1er groupe par arrêté ministériel du 2 septembre 2016. A ce titre, elle est chassable.

Les Oies Bernaches occasionnent des dégâts aux cultures et infrastructures avoisinantes, aux écosystèmes qu'elles colonisent, et provoquent, par leurs déjections l'eutrophisation des milieux aquatiques. De plus, le risque d'hybridation avec des espèces sauvages a été répertorié dans la littérature scientifique.

La qualité de l'eau du ru de Chaussy est élevée, et permet la présence de l'Agrion de Mercure ainsi que de l'Écrevisse à pattes blanches, qui constituent des espèces protégées indigènes indicatrices de la qualité du milieu aquatique. Il est donc essentiel de les préserver.

L'Oie Bernache du Canada est sédentaire et peut avoir 4 à 8 œufs par nichée. En l'absence de chasse, et compte tenu de la faible prédation sur le domaine de Villarceaux, et après analyse de terrain, le prélèvement par action administrative a été enclenché dans l'intérêt de la protection de la faune et de la flore sauvages et de la conservation des habitats naturels.

(...)

(Extrait du courrier du Directeur Départemental des Territoires du 12 août 2024)

Rejoué, l'atelier d'inclusion qui donne une seconde vie aux jouets

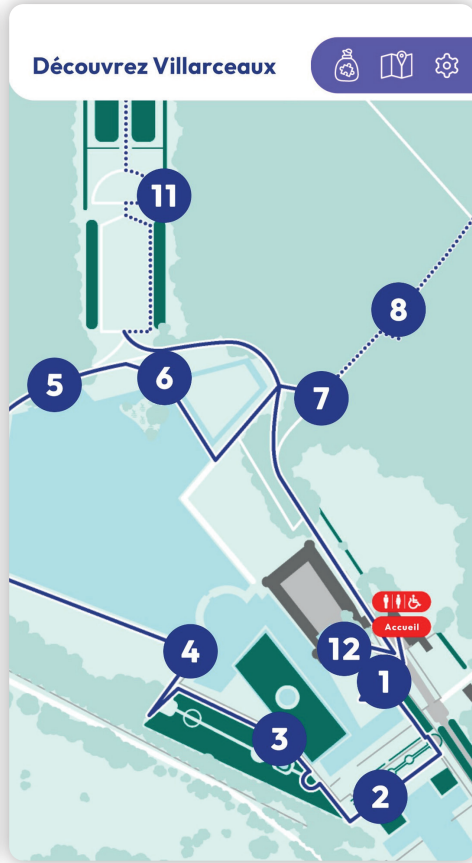


SPECTACLE DE NOEL

Le spectacle de Noël pour les enfants aura lieu le dimanche 8 décembre à la salle des fêtes, avec la présence du Père Noël et le soutien du Comité de Fêtes. Chaque enfant de moins de 12 ans se verra remettre un cadeau surprise, élaboré par vos élus avec l'association de collecte et de réemploi Rejoué, spécialiste de l'économie circulaire.

Si vos enfants ne sont pas scolarisés à l'école de Chaussy, et afin que nous ne les oublions pas, signalez-vous au secrétariat de la mairie !

Bonnes fêtes de fin d'année !



Application « Découvrir Villarceaux »

DOMAINE DE VILLARCEAUX

Les modifications du Plan Local d'Urbanisme ont été acceptées par le conseil municipal suite à la concertation publique (modification des Espaces de Bois Classés et ajouts de Secteurs de Tailles Et d'Accueils Limités).

Les élus déplorent l'appauvrissement du projet présenté par la Région il y a quelques mois. Les projets d'hôtellerie et de restauration en sont la part la plus importante, la dimension culturelle étant maintenant réduite.

Le projet de théâtre de l'éphémère comme présenté précédemment ne pourra pas aboutir en raison des contraintes Natura 2000 ; pour le remplacer, une salle de « théâtre » de 200 places a été créée dans les communs du bas. Le verger conservatoire est en cours de plantation.

Le parcours numérique est lui d'ores et déjà téléchargeable sur les stores en cherchant l'appli « Découvrir Villarceaux ».

L'ACTUALITE DES GRANDS PROJETS

1 - AMENAGEMENT DES ALENTOURS DE LA SALLE DES FETES

Le projet de l'aire de jeux pour les enfants est celui qui était proposé dans le bulletin communal de mai 2023. Le coût actualisé est d'environ 150 000€ ttc. Une présentation à l'Architecte des Bâtiments de France sera organisée pour recueillir son avis. Ce projet fait l'objet d'une fiche CRTE (Contrat pour la Réussite de la Transition Ecologique) pour recherche de subventions.

D'autres travaux seraient à prévoir pour la salle des fêtes pour un montant de 30 000€ TTC environ (peintures, réfection des escaliers, réfection du tennis...).

2 - ATELIER MUNICIPAL

Des plans ont été ébauchés pour la construction du bâtiment, mais ce projet est actuellement en suspens, l'architecte travaillant sur le dossier ne répondant plus ; une mise en demeure lui a été adressée.

3 - PROJET DE LOTISSEMENT DE LA GENDARMERIE

Une étude d'impact hydrogéologique est sur le point d'être rendue.

Au vu de la crise de la construction immobilière, ce projet est temporairement ajourné.

4 - ECONOMIES D'ENERGIES

Avec l'objectif de définir un programme pluriannuel de rénovation des bâtiments communaux, un bilan énergétique a été rendu par la société CVIE en juin.

La synthèse de cette étude fait ressortir plusieurs constats :

- les bâtiments sont anciens et peu performants thermique-ment
- les travaux d'économies énergétiques réalisés antérieurement étaient pertinents (régulation du chauffage de la mairie, isolation de la toiture de l'école...)
- on note une présence d'humidité importante dans les logements au-dessus de la mairie et de l'ancien presbytère, par manque de ventilation et absence d'isolation
- ces mêmes logements sont sous-chauffés (chauffage non-efficace et bâtis non ou peu isolés)
- la chaufferie fioul de l'ensemble mairie/école est récente (2019) et performante
- les convecteurs électriques (cantine, logements) sont vétustes et peu efficaces
- la production d'eau chaude sanitaire est réalisée majoritairement avec des ballons électriques

- la réglementation de renouvellement d'air réglementaire dans la salle des fêtes n'est pas respectée
- les chaufferies de la salle des fêtes et de la mairie sont non-conformes pour leur aspect coupe-feu.

Chaque bâtiment a ensuite fait l'objet de préconisations chiffrées sur le modèle de celle présentée ici pour l'ancien presbytère. Ils consistent le plus souvent en des travaux d'isolation (toiture, murs par l'intérieur), installation de ventilations mécaniques et remplacement de convecteurs électriques avec installation d'une gestion centralisée.

Les travaux chiffrés par bâtiment sont résumés dans le tableau.



Un dossier de demande de subventions auprès du CRTE a été déposé en septembre pour identifier les subventions mobilisables. L'intégralité de ces travaux ne sera pas obligatoirement réalisée, au vu de l'importance du coût de la rénovation énergétique à prévoir !

Description des actions préconisées



1. Isolation thermique par l'intérieure (R=3,75 m².K/W – 12 cm de laine minérale)
2. Remplacement des menuiseries en simple vitrage par des menuiseries PVC double vitrage 4/20/4
3. Isolation du plancher haut donnant sur le comble non chauffé (R=6,02 m².K/W – 20 cm de laine minérale)
4. Installation d'une VMC Hygro B dans le logement (Gestion du débit d'extraction en fonction de la présence dans le logement)
5. Remplacement des convecteurs électriques avec installation d'une gestion centralisée

Résultats des préconisations

Economie Energie Finale	22 569 kWhEF/an -50%	Economie de dépenses	5 556 € TTC/an
Economie Energie Primaire	51 910 kWhEP/an -50%	Investissements	115 000 € HT
		Economie de GES	4,20 TonneseqCO2/an



Étude CVIE – actions préconisées pour l'ancien presbytère

Bâtiment	Principaux travaux à prévoir	Montants estimés des travaux (hors taxes)	Economie - d'énergie primaire - de dépense en euros (TTC)
ANCIEN PRESBYTERE (cantine scolaire en R0, logement locatif en R+1)	<ul style="list-style-type: none"> • isolation thermique par l'intérieur • remplacement des menuiseries • isolation du plancher haut • installation d'une ventilation mécanique • remplacement des convecteurs ou ajout du bâtiment sur la chaudière mairie/école 	115.000€	51.910 kWhEP/an -50 % 5.500€
MAIRIE - (mairie/école en R0, 2 logements en R+1)	<ul style="list-style-type: none"> • isolation thermique par l'intérieur • isolation des planchers hauts des combles perdus • isolation du rampant et changement de 2 fenêtres de toit • installation d'une ventilation mécanique • remplacement des convecteurs électriques 	245.000€	45.539 kWhEP/an -36 % 4.600€
Ecole (école, logement en R+1)	<ul style="list-style-type: none"> • remplacement des menuiseries • remplacement de la chaudière (très ancienne) par une pompe à chaleur • installation d'un système de renouvellement de l'air double flux 	52.000€	9.209 kWhEP/an -11 % 600€
Salle des fêtes	<ul style="list-style-type: none"> • isolation thermique par l'extérieur • remplacement des menuiseries • installation centrale d'une ventilation double flux • installation de panneaux rayonnants • création d'une chaufferie au propane • option – installation générateur photovoltaïque en autoconsommation 	200.000€	11.862 kWhEP/an -20 % 2.000€

NOTRE CANTONNIER DE L'ÉTÉ : ARTHUR LORY

Par Alexia Lunel

Arthur a emménagé à Chaussy à l'âge de un an, en 2000, dans une jolie maison aux volets bleus, au bas de la rue des Molettes. Il a deux frères cadets : Thomas et Lucas, fils de Valérie et d'Éric qu'on aperçoit souvent promener Mao, le golden retriever de la famille.

À sa majorité, il a proposé ses services à la commune pour ses jobs d'étudiant et a été embauché la première année à la Bergerie pour un poste polyvalent qui comprenait ménage, entretien des espaces verts et restauration. Dès l'été suivant et depuis 6 ans, c'est Chaussy qui bénéficie de ses aptitudes manuelles et de ses qualités personnelles : méticuleux, organisé, perfectionniste. Pour ces trois derniers adjectifs, même s'il se connaît bien, il ne se les attribue pas lui-même : c'est Corinne Michaud, troisième adjointe et responsable des espaces verts qui vient faire le briefing de la journée à 8 heures à l'atelier quand le planning l'exige, qui me les a glissés à l'oreille. Quand ça n'est pas le cas, c'est un groupe Whats App dédié qui sert de lien entre Philippe Lemoine, Corinne et nos cantonniers.

Arthur a toujours été bricoleur et l'apprentissage des tâches s'est fait très vite et très naturellement. Même si elles sont très variées : ce sont d'ailleurs les interruptions inopinées et les changements de programme à vue pour la gestion des urgences qui dynamisent les journées et rendent l'ennui impossible. Il apprécie grandement la qualité du matériel avec lequel il lui est donné de travailler. Mais ce ne sont pas les seuls charmes du « boulot ». Cette activité lui a montré un

Chaussy qu'il croyait connaître puisqu'il y avait toujours vécu. Il a par exemple découvert des aspects de l'école, où il a fait toute ses classes élémentaires, depuis l'angle technique ; ce qui n'a pas terni ses souvenirs, mais les a remis en perspective. Avoir accès aux infrastructures, comme la station d'épuration pour autre exemple et dont il fait régulièrement les relevés aujourd'hui, a enrichi sa connaissance du village et approfondi son regard.

Côté parcours professionnel, Arthur a terminé ses études en 2022 avec l'obtention d'un master « expertise en matériaux innovants » pour compléter un BTS « design produit ». Ce qui veut dire qu'il est aujourd'hui capable de conceptualiser des objets ergonomiques, de les modéliser, de les fabriquer dans un matériau optimal pour son usage quotidien tout en respectant l'esprit et les normes du développement durable.

Pour ne pas être dépendant de la réponse d'un potentiel employeur, il a créé une entreprise en freelance au lendemain de son diplôme. Il poursuit aujourd'hui activement ses démarches de recherche d'emploi dans toute la France auprès de studios de design spécialisés mais aussi dans des structures moins confidentielles qui prennent en compte l'économie circulaire.

Le travail de cantonnier se fait en binôme à Chaussy depuis de longues années, et l'entente et la communication avec Anne et Aurélien pendant les vacances de l'un et de l'autre a toujours été au rendez-vous.

Merci Arthur!



ETAT DES TRAVAUX

Par Dominique Morin

La commune de Chaussy améliore votre cadre de vie. Voici un résumé des chantiers en cours ou terminés récemment.

MESURE DE LA RÉSISTANCE DES SOLS APRÈS RÉALISATION DE L'ASSAINISSEMENT RUE DU CLOS DE L'ISLE AFIN D'OBTENIR LES SUBVENTIONS ASSOCIÉES.



Mesure de la résistance du sol après travaux rue du Clos de l'Isle

FIN DES TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES ET TÉLÉPHONIQUES À HAUTE-SOURIS.



Enfouissement des réseaux à Haute-Souris



RÉFECTION DE L'ENROBÉ ROUTE DE MAGNY.

Cette opération du département qui devait ne durer que 2 jours a finalement pris beaucoup de retard suite à l'affaissement du pont qui enjambe le ru au passage de l'engin de grattage de l'enrobé. Après réparation du pont, les travaux ont pu être terminés courant juillet. Merci aux riverains pour leur patience suite aux nuisances engendrées !



Réfection de l'enrobé et du pont route de Magny

TRAVAUX EN COURS : AMÉNAGEMENT DU JARDIN DU SOUVENIR ET DU COLUMBARIUM DANS NOTRE CIMETIÈRE COMMUNAL.



Aménagement des columbarium et jardin du souvenir

POSE DE LA SIGNALÉTIQUE POUR LE CHANGEMENT DE CIRCULATION AUTOUR DE LA RUE DU VAL.



Modification des sens de circulation et signalétique associée

QUE DE VOITURES !

Par Olivier Caurette

Comme en témoignent ces images d'archives, les temps ont changé. Aujourd'hui, chaque foyer possède une, deux, trois voitures voire plus... Moins de chevaux sur les routes mais beaucoup plus d'engins à moteur !

Au fil des décennies, afin de pouvoir absorber ce parc automobile grandissant, la commune a aménagé des espaces tels que le parking de la mairie, aux alentours de la place des fêtes, place de la libération... A grands frais, pour tous, il faut en venir. Nous avons incité les Calcédoniens et Calcédoniennes à garer leurs véhicules dans leur propriété lorsque c'est possible

(voir les éditions précédentes de notre journal municipal). Malgré tout, le stationnement est devenu parfois problématique et vous nous alertez régulièrement sur ce sujet. Tantôt tel véhicule empêche d'accéder chez soi, de circuler, de se rendre à l'école en sécurité... Les situations sont nombreuses !


La plupart du temps, ce n'est pas un « fait exprès » ; il faut le reconnaître.

Néanmoins, pour le mieux vivre ensemble, le conseil municipal, en collaboration avec la gendarmerie, a décidé de mettre en place une amende fictive appelée « Opération Respect ». L'objectif

est de sensibiliser chacun d'entre nous à ce problème récurrent et d'inciter à améliorer les pratiques.

Loin de vouloir se substituer à la gendarmerie, nous pensons que cette initiative permettra à cha-

cun et chacune d'être sensibilisé au quotidien que nous vivons ensemble. Aussi, si demain vous trouvez ce papillon sur votre pare-brise, prenez-le avec sourire et philosophie.



Opération RESPECT

Date		CHAUSSY
Jour	Mois	95710

L'objectif est d'informer et de sensibiliser les automobilistes sur :
 - les difficultés qu'ils créent en stationnant n'importe où, y compris pour une courte durée ;
 - les sanctions légales qu'ils encourrent.

	AMENDE (Forfaitaire) Majorée	
	35 €	75 €
<input type="checkbox"/> Arrêt ou stationnement de véhicule gênant l'accès à un autre véhicule ou son dégagement	135 €	375 €
<input type="checkbox"/> Stationnement dangereux de véhicule	135 €	375 €
<input type="checkbox"/> Stationnement très gênant d'un véhicule motorisé sur un trottoir	35 €	75 €
<input type="checkbox"/> Stationnement d'un véhicule interdit par un règlement de Police (siges (sujet))	135 €	375 €
<input type="checkbox"/> Stationnement très gênant sur un emplacement réservé aux véhicules portant sur une carte de stationnement PMR	135 €	375 €
<input type="checkbox"/> Embarras d'une voie publique par dépôt ou abandon sans nécessité d'objets, de matériaux ou déchets entravant la circulation	135 €	375 €

LES CITOYENS AIMERAIENT SE DEPLACER SANS DIFFICULTÉ ET EN SÉCURITÉ

ATTENTION !
Selon le Code de la Route, votre stationnement est « très gênant » !

Cette infraction est passible d'une amende forfaitaire

Ne pas jeter sur la voie publique



HORS-JEU



Je n'en dévoilerai pas trop : le PIVO vous offre une séance de rattrapage au printemps à Bray et Lu. Une forme théâtrale légère qui emprunte au chant et à la danse pour traiter de l'exigeante vocation de l'arbitrage...

Un enchantement pour la petite centaine de spectateurs qui s'est déplacée en ce bel et dernier samedi de septembre pour se pencher sur la figure discrète, engagée et malmenée de l'arbitre. C'est la grande surprise de cette représentation : le public a rendu un écho complice et rieur au récit sincère de ces vies rudes. Qu'il s'agisse d'un homme ou d'une femme, c'est l'amour de la bonne

marche selon la règle établie qui l'emporte sur la vindicte, le sexisme et la mauvaise foi.

À l'intendance technique, culinaire et ce pour un demi-tour de cadran : un grand merci à nos premier et deuxième adjoints Olivier Caurette et Michaël Rollois, toujours aux avant-postes des « petites tâches », comme des grandes. Les moments de convivialité sont gourmands en bonnes volontés : je souhaite donc également remercier Nathalie Rollois, Michèle et Dominique Morin ainsi que Corinne Michaud.

Pour vous et vos enfants à partir de 10 ans, à Bray et Lu au printemps. Entrée libre.

FESTIVAL EN JUIN

Haut les mains ! C'est le nom du festival de juin prochain. Du 9 au 13 juin : 6 spectacles tourneront dans 25 villages du Vexin, dans les écoles, les bibliothèques et les espaces extérieurs. Et le 14 juin : ces 6 spectacles se joueront à Wy-Dit Joli Village, pour un marathon de théâtre, grâce à la disponibilité jamais mise en défaut d'Annick Marandel, sa déléguée à la culture et récemment élue membre du conseil d'administration du PIVO.

Préparez-vous à cette folle semaine où des histoires vous seront racontées, aux adultes comme aux plus jeunes, à travers des formes théâtrales variées, mobiles et dynamiques, pour s'évader une petite heure en famille grâce à des niveaux de lecture d'une même représentation pour chaque génération... Comme ce fut le cas lors des représentations du Petit Poucet et de Cendrillon, mis en scène en castelet*, en juin dernier : deux petits bijoux d'inventivité et de gaîté.



Des marionnettes, du théâtre d'objet, de la joie et des thématiques fortes et actuelles. Préparez vos esprits à cet envahissement printanier dans nos villages et en point d'orgue festif à Wy-Dit...

*Un castelet est un élément de décor de théâtre de marionnettes servant de cadre à l'espace scénique.

DEUX VARIATIONS SUR UN MÊME THÈME



Une troupe subventionnée en extremis cet été par la direction régionale des affaires culturelles : « Les Axiomatiques » a traversé

le Vexin, en reliant à pied les villages qui l'ont accueillie. Quoi de mieux pour dispenser le précieux message de l'écologie que de mettre en scène ses pires ennemis : l'individualisme et le cynisme.

Mais en cette douce soirée du 2 juillet sur la place du village, ces deux figures bien sombres de notre modernité ont consumé les meilleures volontés et l'écriture dense et travaillée du spectacle n'est pas parvenue à trouver son chemin jusqu'à nos consciences, malgré le truchement de quelques marqueurs épars de la farce médiévale.

À l'inverse, « Nos Jardins », proposé par le PIVO, nous offre une explosion d'énergie et de joie, de celle que l'on ressent quand la cause est juste même si elle demande l'impossible.

Trois jeunes acteurs, intenses et inventifs, ont pris possession d'un coin de verdure à la Bergerie pour nous communiquer l'art de préserver nos sentiments et notre cœur d'enfant, seule arme

qui vaille d'être brandie sans relâche, et sans naïveté, à la face des tenants du profit pour le muer en espace de liberté et de partage.

Un spectacle d'une grande force où le sourire et l'émoi ont affleurés aux lèvres et aux yeux des spectateurs tout le long de cette heure d'un combat éclatant, en cette belle après-midi du 25 mai.



CHAUSSY A FÊTÉ SA CENTENAIRE !

Par Olivier Caurette



Le 30 septembre, Marinette Flanet, notre doyenne a atteint le bel âge de 100 ans. La commune et le Club de l'Amitié se sont associés afin d'organiser une fête en son honneur.

Aussi nous nous sommes retrouvés à la salle des fêtes le 5 octobre. Etaient présents de nombreux calcédonien(ne)s, (« qu'on appelait les Dours du temps de sa maman et les Chaussigars à la génération suivante », a-t-on appris au cours de la soirée), de nombreux compagnons du Club de l'Amitié ainsi qu'une vingtaine de membres de sa famille venus de plusieurs régions de France, ce qui n'a pas manqué de la surprendre et de l'émouvoir.

Philippe Lemoine, notre maire, a ouvert la soirée par un discours prenant retraçant sa vie. Annie Antoine, a ensuite pris la parole pour lui rendre hommage.

La musique a toujours occupé une place importante dans la vie de Marinette « Je ne peux pas passer une journée sans écouter de musique ! ». Aussi, à l'issue de la prise de parole de Philippe, Alexia Lunel a interprété deux chants : « Amazing Grace » et « La Marseillaise ». Marinette a assisté de très nombreuses années aux cérémonies de commémoration des 8 mai et 11 novembre et c'est elle qui lançait notre hymne national. Un moment d'émotion lorsque l'ensemble des convives

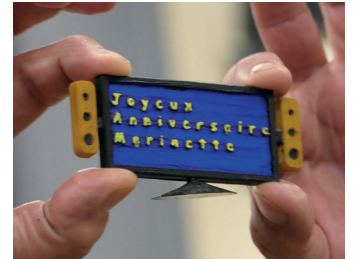
s'est levé pour chanter.

Sur fond d'images projetées des moments clés sa vie, s'en est suivi un apéritif dînatoire lors duquel chacun a pris un temps pour échanger avec elle, il fallait parfois faire la queue ! Les convives pouvaient entre-temps écrire un petit mot dans le livre d'or et se régaler des mignardises bien goûteuses.

La veille de ses 100 ans, nous avons réalisé une interview filmée de près de 3 heures. Compilée en une vidéo de 40 minutes, elle fut projetée lors de la soirée. C'est dans un grand silence que nous avons écouté Marinette évoquer sa vie avec ses moments de joie mais aussi de peine. Humilité, pudeur, gentillesse et humour ; autant de qualités qui la caractérisent.

Le Quiz proposé par Michaël Rollois à la fois composé de questions sur Marinette que sur la vie d'antan à Chaussy a enflammé les 9 équipes constituées par l'assemblée. Large victoire de l'équipe « les Nous » !

Puis vint le moment du gâteau précédé du discours d'Elisabeth Amisse, présidente du Club de l'Amitié, qui, elle aussi a rendu un bel hommage. Gâteau accom-



pagné d'une charrette de... 100 danettes, le « péché mignon » de notre centenaire.

Comment oublier les remerciements de Marinette, l'œil vif et empli d'amour, qui a envoyé des bisous à la volée à l'ensemble des invités ?

Grâce à la générosité de chacun, la cagnotte mise à disposition a permis de lui offrir un poste de télévision de bonne qualité, en termes d'image comme de son, afin qu'elle puisse se délecter des concerts dont elle est fan.

Merci à l'équipe d'organisation : Philippe, Elisabeth, Patrick, Michèle, Alexia, Michaël, Olivier... Ainsi qu'à celles et ceux qui donné un coup de main le jour J, parfois en toute discrétion.

Une soirée menée et vécue cœurs et tambours battants par les convives et son invitée d'honneur : merci Marinette.



L'ÉCOLE DE CHAUSSY

Par Caroline Penot Lemoine



Avec un discret soleil... annonçant la fin de l'été, l'école a ouvert ses portes lundi 2 septembre. Une nouvelle année scolaire a commencé avec l'accueil d'une dizaine de jeunes élèves et d'une enseignante nommée fin août sur un poste en élémentaire. Ce dernier était resté vacant en juillet, suite à la mutation en Normandie de l'enseignante ayant obtenu le poste à titre définitif en mai 2024, madame Barton. D'autres changements au sein de la communauté éducative font que c'est une équipe relativement renouvelée qui a découvert ou re-découvert petits et grands, anciens et nouveaux avec un plaisir partagé !

À la rentrée, l'école a ouvert ses portes à 61 élèves répartis dans les 3 classes suivantes :

- 27 en classe maternelle (petite, moyenne et grande sections) avec Sandrine Furic
- 18 en classe de CP/CE1/CE2 avec Caroline Penot Lemoine (Directrice) et Cindy Cousin (enseignante missionnée sur 14 jours de décharge de direction, échelonnés annuellement selon le calendrier établi par les services de la DSDEN -Direction Services Départementaux de l'Éducation Nationale)
- 16 en classe de CM1/CM2 avec Muriel Binet

L'équipe enseignante est efficacement secondée par :

- deux ATSEM (Agent Territorial Spécialisé Ecole Maternelle), Virginie Boiro à temps complet en classe maternelle et Estelle

Pellé à mi-temps (matin) en classe de CP CE1 CE2 ;

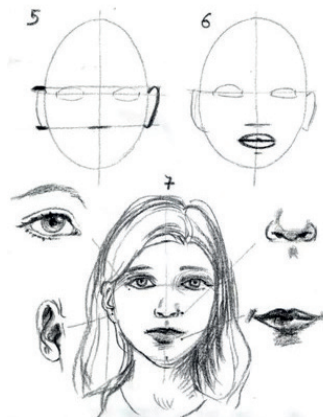
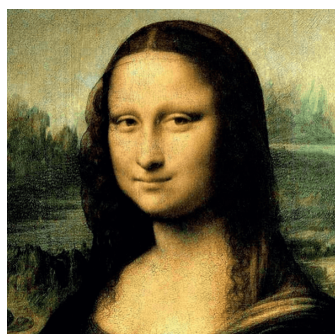
- deux AESH (Accompagnant Elève en Situation de Handicap), Séverine Plessis à temps plein et Claire Dupuy à temps partiel.

Comme les années précédentes, les élèves des 3 classes, et selon les besoins identifiés, peuvent bénéficier d'activités pédagogiques complémentaires le lundi soir.



Le plan Vigipirate reste d'actualité : l'accès à l'école est sécurisé, les portails sont fermés à clé et des exercices d'évacuation ou de confinement ont lieu régulièrement. Les personnes désirant entrer dans l'école, durant les heures de cours, doivent le faire en sonnant au portail côté cantine.

À chaque année scolaire est associé un thème, un fil conducteur de l'année défini par l'équipe enseignante. L'année 2024/2025 est placée sous le thème du « **PORTRAIT** » ! Ce projet permettra aux enseignantes de mener à bien de nombreux apprentissages dans



différents domaines. Tout au long de l'année, les élèves vivront des temps de découverte de personnages, de monuments, de lieux ... réels ou imaginaires en alliant la littérature, l'Histoire, le sport, les arts visuels... tout en développant la compréhension du monde dans lequel ils évoluent et le respect d'autrui. Ils rencontreront ainsi des œuvres et des artistes, notamment Les Souffleurs commandos poétiques, des poètes installés en résidence en territoires sur la communauté de communes du Vexin Val de Seine dans le cadre du projet « Des Coquelicots dans nos champs de blé ». Cette intervention sera l'occasion d'écouter, de partager des secrets poétiques, philosophiques, littéraires et de « **tirer le portrait** » des élèves pour faire partie de La Grande Tornade de Portraits qui se tiendra en novembre 2025 à la salle des fêtes de Magny-en-Vexin. Et comme les années précédentes, toutes les personnes qui souhaitent partager leur expérience, professionnelle, sportive ou



une passion sont invitées à se faire connaître pour enrichir les expériences de nos élèves et développer la connaissance de leur environnement.



Les projets « **Anglais** » avec Yvonne Vasseur et « **Musique** » avec le conservatoire de musique du Vexin, tous deux financés par la mairie, sont reconduits pour l'année 2024/2025. Ils permettront aux élèves d'enrichir leurs connaissances et leurs compétences, notamment avec la rencontre de professionnels intervenant au sein des classes. L'équipe pédagogique remercie chaleureusement la mairie pour leur soutien financier dans la mise en place de ces projets.



Des sorties et/ou animations à finalités sportives et culturelles sont programmées et financées en partie grâce à la participation financière de la municipalité et de l'Association Sportive et Culturelle de l'Ecole (ASCE). L'équipe enseignante est reconnaissante de l'engagement de ces deux structures auprès de l'école et des élèves, et leur renouvelle ses remerciements.

Toute l'équipe éducative et les élèves s'apprentent à vivre une année scolaire riche en expériences, offrant la possibilité à chacun de transformer le monde par un regard différent !

ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE L'ÉCOLE DE CHAUSSY

Par Cécile Deconinck et Magalie Gaudfroy

Nouvelle rentrée scolaire !
 Mais avant ça, petit retour en arrière de la fin de l'année précédente...



Le samedi 22 juin 2024, l'ASCE a organisé un repas pour plus de cent personnes après le spectacle de l'école très réussi et clôturé par un grand moment d'émotion en remerciant Laurie, maîtresse des CM1/CM2 pour son année passée avec nous.

S'est ensuite tenu la traditionnelle kermesse sous un temps incertain mais heureusement nous sommes passés entre les gouttes. Les stands tenus par les parents volontaires ont per-



mis à tous de passer un agréable après-midi pour clore cette riche année scolaire.

L'ASCE remercie la mairie pour sa prise en charge du transport des élèves lors des sorties et pour son soutien logistique. Un grand merci à Anne et Aurélien qui sont toujours à l'écoute de l'ensemble de nos besoins pour l'organisation de l'ensemble des manifestations.



L'ensemble de l'équipe de l'ASCE remercie tous les parents qui ont donné de leur temps et de leur bonne humeur pour que chaque événement soit un succès sur le plan financier mais surtout un succès sur le plan humain.

Nous remercions, l'équipe enseignante, force de projets mis en œuvre en partie grâce à l'ASCE et donc à l'investissement de tous les bénévoles.

L'ASCE a ainsi participé au financement des sorties scolaires chez Adventureland, Biotropica ainsi qu'aux activités sportives : équitation, escrime et golf.

Une nouvelle année commence donc pour l'ASCE. Le nouveau bureau sera constitué lors de l'AG qui se tiendra le 8 octobre. Deux membres au moins seront sortants puisque leurs enfants sont passés au collège. Nous remercions donc d'ores et déjà Sarah

Allié et Élise Goulmy pour leur implication au sein de l'association.

Ce sera le grand retour de la soirée dansée à la salle des fêtes. Nous donnons rendez-vous aux familles des élèves de l'école et à toute l'équipe enseignante le 23 novembre afin de nous rencontrer et faire connaissance entre anciens et nouveaux autour d'un repas convivial.

Nous participerons de nouveau avec d'autres associations du village au téléthon le 7 décembre.

Nous réitérerons également la vente de chocolats Jeff de Bruges pour Noël. Cette vente dont les bénéficiaires permettront aux enfants de faire des sorties scolaires entre autres, est ouverte à tous les Calcédoniens et leurs voisins.

Dès l'arrivée du printemps, place au carnaval le 22 mars où petits et grands défilent dans notre beau village l'année prochaine

Belle rentrée à tous

CHAUSSY FOOTBALL CLUB

Par François Brayé

Le Championnat Loisir Vétérans est réservé aux joueurs ayant atteint plus de 35 ans au 1er janvier de la saison en cours.

Suivre les vétérans :
 Championnat : COMPÉTITIONS - DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL (fff.fr)

Critérium du matin groupe D, nous avons trois nouveaux joueurs de Chaussy cette année !

Les bancs abrités ont à nouveau

été dégradés le 30 septembre dernier, nous déplorons de tels actes, d'autant plus qu'ils ont été à l'initiative de jeunes qui



ont été vus. Il s'agit de dégradation de biens publics qui peuvent entraîner des poursuites judiciaires... Quel dommage !

Nous rappelons aux propriétaires d'animaux qu'ils en sont

responsables et qu'ils doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter toute gêne. La mairie fournit des sacs spécialement conçus pour les déjections canines.

Renseignement :
 Franck 06 22 92 61 16
 François 06 07 12 73 64



CLUB DE L'AMITIÉ DE CHAUSSY

Par Elisabeth AMISSE

L'Association est ouverte à tous et toutes sans limite d'âge. Elle a pour objectif d'animer des rencontres et créer des liens amicaux entre ses membres.

Tout au long de l'année, chaque lundi de 17h15 à 18h15 à la Salle des Fêtes, venez pour vous maintenir en forme en participant aux cours de gymnastique douce. Un mardi sur deux, nous nous retrouvons à la Salle des Associations vers 14h00 pour divers jeux et un goûter.

Depuis le dernier journal, nous nous sommes rencontrés :

Le 21 mars 2024 :

Sortie à Evreux « Au Cadran » pour un après-midi spectacle très coloré et très bien chanté. Le car était complet.

Le 24 avril 2024 :

Départ matinal, dans la bonne humeur, avec Étienne comme chauffeur. Arrêt technique aux environs d'Alençon, où Paulo prend la relève. Arrivée à LA MICHAUDIÈRE, accueillis par une hôtesse très sympathique qui nous donne le programme de la journée, qui commence par un petit déjeuner typique de la région (tripes, pâté, café, chocolat, pain beurre et sans oublier le calva). Départ pour une balade en carriole menée par des chevaux de trait, très agréable. Puis visite guidée, en car, commentée par le patron de La MICHAUDIÈRE. Petit tour pédestre autour du lac à côté du casino. Au retour séance cinématographique relatant la fabrication de A à Z d'une roue de carriole par le charron. Déjeuner copieux, apéritif, 3 entrées au choix (andouillette grillée, pâté ou terrine de saumon) suivi de jambon cuit et purée maison, salade fromage et flan avec vin, eau, café et calva. L'après-midi, spectacle équestre. Beaucoup de chevaux, du plus petit (poney shetland) au plus grand du monde (le SHIRE)

de toute beauté, accompagné de son ami le taureau avec lequel il est inséparable. Spectacle, service et accueil assurés par le personnel. Très belle journée, sans pluie grâce à la prière rituelle, mais un peu froide.

Le 13 juin 2024 :

Départ pour la Cité des Bateliers à LONGUEIL AMEL. Visite d'une péniche qui a servi pour le transport soit de céréales, de sable ou graviers, réaménagée à chaque transport. Puis visite filmée au musée relatant la vie des bateliers. 12h15 : Arrivée au cabaret Le P'TIT BALTAR. Déjeuner en musique, puis 1ère partie d'un très beau spectacle avec de jolis costumes. Entracte afin de terminer le repas toujours en musique et 2ème partie du spectacle. Très belle interprétation de Gabin, Freddy Mercury, Tina Turner, Dalida et bien d'autres. Encore une belle journée très appréciée.

Le 11 septembre 2024 : départ en car pour l'aéroport d'Orly pour une prise en charge de notre groupe par le voyageur. Envol pour le Portugal et installation à l'hôtel.



Du 13 au 17 septembre un programme de visites assez intense : Obidos, Nazaré (village typique de pêcheurs), Batalha, Coimbra l'une des plus anciennes universités en Europe, Lisbonne, la forteresse de Belém, dégustation du pastis de



Belém, visite du monastère des Hiéronymites, quartier de la Baixa de Lisboa.

Visite d'un marché typique et un après-midi Fatima et Porto avec visite de chais et dégustation.



du voyage, même s'ils étaient fatigués au retour.

Le 22 septembre 2024 le club organisait son loto.

105 participants semblaient ravis de leur après-midi. La tombola a été en partie dotée par des commerçants de Magny-en-Vexin et de Gasny. Les participants ont pu se restaurer et semblent ravis de leur participation.



PROGRAMME À VENIR

- 5 novembre : sortie au Cadran à Evreux
- 17 novembre : repas ouvert à tous
- 5 décembre : marché de Noël à Reims

LE FOYER RURAL

Par Alexandre Keita

Notre mission : vous offrir des activités sportives et culturelles au coin de chez vous, quel que soit votre âge !

LA SAISON DERNIÈRE S'EST ACHEVÉE SUR NOTRE SPECTACLE DE DANSE, SALLE ARCHI-COMBLE, ET UNE JOYEUSE FÊTE DE LA MUSIQUE AVEC LE COMITÉ DES FÊTES !

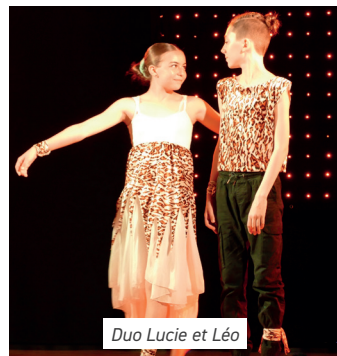
Spectacle de danse de mi-juin proposé par les 35 élèves et nos 3 professeures de danse, Céleste, Marion et Willie, que vous êtes venus très nombreux applaudir (+150 personnes !). Un grand merci au Chaussy Football Club de nous avoir apporté des bancs pour asseoir tout le monde !



Groupe collège



Duo Clément et Jeanne



Duo Lucie et Léo



Groupe des maternelles



L'équipe Danse, Marie-Luce et Céleste



L'équipe du Foyer Rural



Groupe trail

Mi-juin, le Foyer Rural était présent à la **Fête de la Musique** nocturne, aux côtés du Comité des Fêtes, avec le groupe On Air. Vous étiez bien là, enjoués pour écouter les musiques et déguster crêpes salées, sucrées et autres saucisses frites.

Et fin juin, le **Chaussy Sport**, a proposé une journée de sport familial (trail, rando, tennis et pétanque) autour d'un barbecue participatif !

BEAUCOUP DE NOUVEAUTÉS CETTE ANNÉE

Atelier Danse Sénior (disons >50 ans) : danse contemporaine (petites chorés), expression corporelle, après échauffements et assouplissements. Proposé par Céleste, professeure de danse. Mardi soir à 20h00.

Randonnée : cette fois-ci, c'est parti. L'année dernière c'était le lancement. Cette année, c'est tous les dimanches matin, en 2 groupes « cool », environ 6km, et « dynamique », environ 10km. Dimanche 9h30 - 11h30.

Tennis de Table : après la victoire des Lebrun, la demande est forte ! 2 tables installées, coach débutant et activité libre, tout âge. Mercredi 19h - 21h.

Couture : entraide entre couturiers et couturières. Le principe : on apporte sa machine à coudre et son projet, on le réalise avec les conseils des autres présents. Séance création avec un thème commun aussi. En cours de création, le samedi matin par exemple en fonction des personnes intéressées.

NOS ACTIVITES HABITUELLES

Danse maternelle, primaire, collège, lycée, adulte. Le spectacle sera donné 2 fois cette année, samedi soir ET dimanche après-midi. Cours lundi et mardi soir.

Gymnastique : lundi soir.

Trail : dimanche matin.

Tennis : accès libre au court de tennis.

MANIFESTATIONS A VENIR

Marché de Noël : samedi 30 novembre de 10h à 22h (avec restauration sur place).

Téléthon : samedi 7 décembre 2024.

Soirée du Foyer Rural : samedi 22 mars 2025.

Intervillages : dimanche 18 mai 2025.

ChaussySport : dimanche 15 juin 2025.

Spectacle de danse : samedi 28 et dimanche 29 juin 2025.

Toute l'équipe du Foyer Rural reste à votre écoute pour recueillir vos suggestions.

Pour nous retrouver : notre site : www.chaussy95.com/associations

Courriel : foyerruralchaussy@gmail.com

FACEBOOK : Foyer Rural Chaussy

LA BOUSSOLE - ARTS ET CULTURE

Par Olivier Caurette



Printemps de la photographie

La Boussole a poursuivi sa saison avec le « **Printemps de la Photographie** » le week-end des 1er et 2 juin dernier. Près de 20 exposants, majoritairement calcédoniens, ont invité plus de 150 visiteurs dans leurs univers photographiques. De la diversité, de la qualité, de belles rencontres et de beaux échanges. Un événement qui se réitérera en 2026 : à vos appareils !

La pièce de théâtre « **Very Bad Trip à Londres** » proposée par la compagnie « Demain j'arrête » le 16 juin a réuni une cinquantaine de spectateurs. Bonne ambiance et rires garantis ! Désormais, nous ne prendrons plus l'Eurostar de la même façon...

En raison d'une météo incertaine, la **Fête de la Musique** s'est déroulée dans la salle des fêtes, ce qui n'a pas empêché les musiciens amateurs, ainsi que « **Calchandonie** », la chorale de Chaussy, de relever chacun le défi de se produire. Certains spectateurs ont mêlé leurs voix à celle des chanteurs, particulièrement lors de l'hommage rendu à

Françoise Hardy avec la chanson « Tous les garçons et les filles ». Ce fut une très belle soirée dans une ambiance festive et conviviale.

Le 8 septembre, lors de la matinée des associations, la Boussole était naturellement représentée. Ce fut l'occasion de vous renseigner, d'échanger, d'adhérer ou de renouveler votre soutien. Si vous avez manqué ce moment, pas d'inquiétude : il est toujours temps de nous contacter et de nous rejoindre ! Vous pouvez rentrer dans la ronde (ou dans le cadran) à tout moment de l'année.

Notre **assemblée générale** initialement prévue avant l'été s'est finalement déroulée le 23 septembre. Ce fut l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et de parler d'avenir. Le conseil d'administration a été reconduit dans sa grande majorité et Sophie Foyart, notre secrétaire de mairie, l'a rejoint. Un moment de convivialité a conclu cette AG.

Le 28 septembre, la Boussole a participé à l'évènement proposé



Chorale

par le PIVO (Pôle Itinérant en Val d'Oise) : « **Hors-Jeu** » en tenant la buvette et en proposant crêpes goûteuses et frites croustillantes.

QUID DE LA SAISON 2024/2025 ?

Désormais bien ancrée, c'est la reprise pour la chorale « **Calchandonie** » sous la houlette de Juliette, une cheffe de chœur bien dynamique. Répétitions tous les mercredis (en période scolaire) de 19h à 20h30 dans la salle des associations ; Il est toujours temps de la rejoindre, et les voix masculines sont recherchées !

Contacts :

Michèle Morin (06 83 95 51 76) / Anne Collet (06 73 19 84 00).

La proposition de cours de comédie musicale pour les enfants et les ados que nous avions initiée avant l'été n'a pas rencontré le succès escompté. Afin que ce projet soit viable, il fallait une douzaine de jeunes. Nous ne baissons pas les bras et nous envisageons de proposer une autre formule sous forme de stage lors des vacances scolaires. Une affaire à suivre...

Le samedi 9 et le dimanche 10 novembre, nous organiserons

« **Les calcédoniens ont du talent** ». Un événement organisé par Images et Patrimoine il y a quelques années qui avait rencontré un vif succès. Aussi, nous avons décidé de le reconduire. Broderie, couture, maquettisme, peinture, sculpture, photographie, poterie, impression 3D,... Vous êtes nombreuses et nombreux à avoir du talent, alors n'hésitez pas à nous contacter pour participer à cet événement.

Dimanche 15 décembre, on remet le couvert avec une pièce de théâtre proposée par la compagnie **Demain j'arrête** : « La Belle et la Mère ». Une rencontre explosive entre une belle-mère et sa bru lors d'un repas d'anniversaire !

Inscrit dans l'ADN de l'association, c'est bien sûr la reprise des concerts « **Jazz à Chaussy** » mais pas que : comme vous le savez, le champ musical a été élargi. À l'heure où nous rédigeons cet article, nous avons eu le plaisir de recevoir « **Vibrasound** » le 18 octobre. Nous espérons que cette soirée a été à la hauteur de vos attentes.



Very Bad Trip à Londres



Hors-Jeu



Vibrasound



Manuel Fraiman Quartet

À PROPOS DES CONCERTS (SAVE THE DATE)

Vendredi 22 novembre : **Manuel Fraiman Quartet** (Jazz).
 Vendredi 26 janvier : en cours de programmation.
 Vendredi 7 mars : en cours de programmation.
 Dimanche 23 mars : concert de Gospel à l'église avec l'ensemble « **Esprit Gospel** ».

d'un échange avec le public... de « sweet » moments intenses en perspective!
 Sans faire de rime (ou presque), « la Boussole n'oublie personne » aussi nous travaillons sur un projet de création d'un atelier d'éveil musical pour les enfants de 3 à 6 ans (année scolaire 2025/2026)

La vie d'une association, c'est aussi la lisibilité, certains appellent ça du « Marketing ». Nous ne dérogeons pas à la règle. Aussi, lors de nos prochains événements vous découvrirez nos écops estampillés « La Boussole - Arts et Culture » mais également les tee-shirts au très beau logo de l'association.

D'AUTRES PROJETS ET IDÉES EN COURS

Les « Causeries ». D'inspiration québécoise, une soirée se passe autour d'un ou d'une invité(e) qui donne une conférence informelle sur son engagement, sa passion, son expérience, suivie



L'ensemble « Esprit Gospel »

Ouverte à toute idée, proposition mais aussi critique, la Boussole est à votre écoute :
 Labousoleartetculture95@gmail.com
 Olivier Caurette : 06 77 78 24 14
 Dominique Morin : 07 89 57 19 63
 Adhérer, c'est nous soutenir !

Pour rappel, le montant annuel de l'adhésion (du mois de septembre 2024 au mois d'août 2025) n'a pas évolué et est fixé à 15 €.

AMICALE DES CHASSEURS DE CHAUSSY

par Richard Vaissière (Président de l'ACC)

Bonjour à tous ,
 Tout d'abord, un petit retour sur notre **ball trap** annuel qui s'est déroulé le dimanche 8 septembre : encore une belle journée avec nos habitués ainsi que de nouvelles rencontres, tous venus passer un bon moment ou simplement découvrir cette discipline. Notre stand d'initiation et découverte du tir à l'arc a de nouveau régalié et provoqué la curiosité de beaucoup d'entre vous.
 Pour l'Amicale des Chasseurs de Chaussy, cette journée est toujours une réussite et permet, en parallèle, de faire découvrir, de discuter, d'expliquer et parfois de rassurer sur le monde de la chasse qui évolue d'année en année. Un grand merci à tous les

participants pour la préparation et le déroulement de cette journée qui est restée ensoleillée jusqu'à la fin d'après-midi...
 A l'année prochaine et encore merci !
 Également un petit mot sur l'ouverture de la **saison de chasse 2024/2025**, qui a eu lieu le dimanche 15 septembre : une ouverture de chasse elle aussi sous le soleil, avec un début de saison axé sur la gestion du petit gibier, où nous avons tous profité d'une très belle journée.
 L'Amicale des Chasseurs de Chaussy a pris la décision pour cette nouvelle saison de préserver l'espèce lièvre qui reste fragile quant à son évolution ; aucun prélèvement ne sera réalisé cette

saison. Nous suivrons de très près les futurs comptages qui guideront nos décisions ultérieures. Ensuite, la saison se poursuivra par des prélèvements de gros gibiers avec l'organisation de différentes battues : des battues toujours sous le signe de la sécurité pour tous (balisage des chemins, dates des battues, etc...) !
 Pour finir, notre **loto de fin d'année** se déroulera le samedi 16 novembre au soir... Venez nombreux !
 L'Amicale reste bien sûr à disposition de tous pour d'éventuels renseignements ou toute autre information.
 Bel automne à tous et à bientôt !



UNE NOUVELLE PAGE S'OUVRE POUR LE DOMAINE RÉGIONAL DE VILLARCEAUX



Cette année a été marquée par le lancement du nouveau programme de valorisation et de développement du domaine régional de Villarceaux, porté par Valérie Péresse, présidente de la Région Île-de-France. Inscrit dans la politique régionale d'investissement visant à dynamiser les territoires de Grande Couronne, ce projet doit permettre de faire de Villarceaux une destination touristique et culturelle incontournable en Île-de-France.

Il s'articule autour de quatre axes : améliorer l'accueil du public, enrichir et diversifier l'offre culturelle et événementielle, offrir un lieu de création et de recherche in situ à des artistes et des chercheurs et enfin développer une offre hôtelière et de restauration de qualité.

La Région va ainsi investir dans un grand chantier de restauration qui comprend notamment la rénovation des plans d'eaux, des allées, la reprise de gestion des bois, mais également la réfection de 5000 mètres carrés de plancher et de toitures. Il s'agit aussi d'amplifier l'offre culturelle et événementielle en renforçant la programmation saisonnière, en proposant de nouvelles expériences de visites et de nouvelles offres de loisirs, et, à l'étude, la

création d'une nouvelle salle de spectacle modulaire.

La saison 2024 a inauguré cet ambitieux projet. Le programme de saison a notamment permis de faire de Villarceaux un lieu autant festif que culturel. À la fois accessible au plus grand nombre et de qualité, il a été jalonné, de juin à octobre, de balades contées et de théâtre dans les jardins, de grands défilés costumés, d'installations artistiques, de spectacles jeune public, d'initiations à l'apiculture, de séances d'observation nocturne de la faune (chauve-souris, cerf-volant de la nuit), faisant de

Villarceaux un magnifique terrain de jeu et de découvertes. Le domaine a ainsi su proposer aussi bien des événements festifs et populaires, comme la Fête du patrimoine gourmand, que des manifestations culturelles reconnues pour leur excellence, telles que les festivals d'Auvers-sur-Oise ou « Un Temps pour Elles ».

Mais la grande nouveauté de cette année fut bien sûr le lancement de la nouvelle application de visite augmentée des jardins, à l'occasion du week-end d'ouverture de Jardins ouverts en Île-de-France, les 29 et 30 juin.

Téléchargeable via un smartphone, elle permet désormais aux visiteurs de mieux connaître l'histoire et la biodiversité du site grâce une expérience immersive et interactive. Le parcours long de 3 kilomètres, jalonné de douze points remarquables, dont la présentation a été conçue avec le Parc naturel du Vexin français, permet une visite plus complète et l'accès à des contenus qualitatifs, afin que le public se réapproprie le domaine.

Dès la saison prochaine, au printemps 2025, deux nouveautés seront proposées : l'une consacrée aux produits du terroir avec l'installation d'un potager conservatoire de grande envergure - l'occasion sera ainsi donnée de découvrir les légumes anciens cultivés dans notre région - l'autre sera tournée vers les activités ludiques, avec la création d'un escape game.

Les changements sont à l'œuvre ! Ils ouvrent une nouvelle page dans l'histoire du domaine régional de Villarceaux qui, nous l'espérons, répondra aux attentes des Calcédoniennes et Calcédoniens, et participera à développer le rayonnement et l'attractivité de son territoire.



LA SOURCE GAROUSTE

Villarceaux



PROGRAMME DES SEMAINES ARTISTIQUES VACANCES 2024

Comme chaque année l'association La source Garouste-Villarceaux propose aux calcédoniens et aux habitants du territoire des ateliers artistiques pour les enfants, les adolescents mais aussi les familles.



Nous organisons des ateliers de pratiques artistiques conduits par un artiste professionnel et un membre de notre équipe éducative. C'est sur ce binôme, pilier de notre action, que repose notre succès.

Les ateliers sont proposés le temps d'une semaine de vacances scolaires, aux enfants et jeunes, en favorisant la mixité sociale. Ainsi, ils leur permettent de se construire, de développer leur créativité, de se responsabiliser sur le plan personnel et collectif, tout en renforçant leur confiance en eux et leur esprit d'initiative.

Chaque projet amène le public à réaliser une production artistique dans nos ateliers situés au cœur du Domaine Régional de Villarceaux.

Pour vous inscrire, contactez-nous au 01 34 67 78 83 ou 06 72 55 79 08

Par mail à l'adresse accueil.villarceaux@lasourcegarouste.fr

VACANCES D'AUTOMNE 2024

Du 21 au 25 octobre

- Atelier 6-11 ans, avec l'artiste Laure Chagnon - arts plastiques
Les enfants découvriront l'univers de notre nouvelle artiste résidente dans un atelier mêlant observation de la nature et travail de l'argile.
- Atelier Ado 11-15 ans avec Nathalie Coutelle - artiste vitrailiste
Les jeunes découperont et assembleront le verre dans des compositions à la manière de véritables vitraux.

Du 28 au 31 octobre

- Atelier 6-11ans avec Rose Coogan - céramiste
Les enfants travailleront la terre autour du thème annuel : la naissance et le vivant.
- Atelier Parents/Enfants avec l'artiste Gala Vernhes Chazeau - Arts plastiques.
Gala est une artiste qui travaille autour du paysage dans une démarche poétique.

Attention, pendant les vacances de Noël, nos ateliers sont fermés.

NOUVELLE ARTISTE RÉSIDENTE

Lundi 30 septembre la Source Garouste-Villarceaux a eu le plaisir d'accueillir une nouvelle artiste en résidence.

L'artiste **Laure Chagnon**, travaillera avec les enfants tous les mercredis pendant trois mois, d'octobre à



décembre. « Mon travail interroge les relations que nous entretenons avec les différentes espèces du vivant, animal, végétal. Domination, coopération, fascination ; ces liens sont explorés à travers la pratique de la céramique et avec celle de transferts de scanographies sous verre »

Elle travaillera avec les enfants autour du thème de l'année 2024-2025 : « la naissance et le vivant ».

Des histoires naturelles /galerie In Situ, Nogent le Rotrou.

ATELIER EN FAMILLE SUR LE MARCHÉ DE MAGNY-EN-VEXIN

Le samedi 16 novembre la Source Garouste-Villarceaux sera sur le marché de Magny en Vexin ! Les ados de la Source et leurs familles, accompagnés de l'artiste Laure Chagnon animeront un atelier qui commencera le matin sur le marché et se poursuivra l'après-midi dans nos ateliers au Domaine Régional de Villarceaux.



EXPOSITION FACE À FACE XXII

Nous sommes heureux de vous convier à la découverte de notre exposition annuelle Face à Face – Atelier XXII.



Sur le thème « Fraternité, Sororité », cette exposition met en regard les productions des artistes et des enfants sur l'en-

semble des ateliers 2023/2024. Vous pourrez voir également le travail personnel d'une trentaine d'artistes qui ont accompagné les enfants dans leur création.

Les communs du château de Villarceaux accueillent cette exposition du 5 octobre au 3 novembre, entrée libre et gratuite de 14h à 18h (sauf le lundi) et jusqu'au 15 novembre sur rdv.

Nous espérons vous voir nombreux, petits et grands lors de cette belle journée festive !

- Au programme :
- 14h00 : accueil du public
 - 14h30 : prise de parole officielle
 - 15h00 : visite guidée de l'exposition
 - 15h-17h30 : Fanfare « dans la gueule du loup »
- Et toute l'après-midi animations festives et artistiques.



LA SOURCE GAROUSTE
Villarceaux

N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER !

La Source Garouste-Villarceaux
Allée du potager au domaine Régional de Villarceaux
Par mail à l'adresse : accueil.villarceaux@lasourcegarouste.fr
Ou par téléphone : 01.34.67.78.83

ÉTAT-CIVIL

Par Sophie FOYART

NAISSANCES

Maxime RIFFIER le 6/04/2024
Elijah SENECHAL le 11/04/2024
Léanne BASTEL le 19/04/2024
Auguste LENORMAND le 22/06/2024
Nos félicitations aux parents et meilleurs vœux pour les enfants.

MARIAGES

M MALHAIRE Dominique et **Mme FELDER Catherine** le 7/09/2024
Nos meilleurs vœux de bonheur.

DÉCÈS

M ROY Jean-Louis le 7/05/2024 à Pontoise
M TOURARD Marie le 26/07/2024 à Louveciennes
Nos très sincères condoléances.

Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux concitoyens et nous sommes heureux qu'ils aient choisi Chaussy comme cadre de vie. N'hésitez pas à passer en mairie pour faire connaissance.

INFORMATIONS PRATIQUES

SECRETARIAT DE MAIRIE

Heures d'ouverture au public :

- Mardi matin : 9h-12h
- Jeudi après-midi : 13h30-16h
- Samedi (semaines paires) : 9h/11h

Téléphone : 01 34 67 70 11

Télécopie : 01 34 67 70 06

E-Mail : mairie.chaussy@wanadoo.fr

Site : www.chaussy95.fr

COLLECTE DES DÉCHETS ET ENCOMBRANTS :

www.smirtomduvexin.net

Merci de veiller à ce que vos véhicules en stationnement ne gênent pas le passage des camions de ramassage.

Collecte de vos déchets

- Le vendredi pour les ordures ménagères
- Le jeudi toutes les 2 semaines pour les emballages/papiers (en mélange dans le bac jaune).
- Le lundi toutes les 4 semaines pour le verre (dans le bac vert).

Collecte de vos encombrants

La collecte des objets encombrants a lieu 2 fois par an. Prochaine collecte en 2025. Dates non connues à ce jour. Collecte limitée à 1m³ par habitation, encombrants à sortir la veille au soir.

Les encombrants, après ramassage par le SMIRTOM, ne font l'objet d'aucun tri et sont enfouis en décharge. Pour une pratique plus écologique, nous vous remercions de favoriser l'apport en déchetterie où chaque déchet sera trié et valorisé.

DÉCHETTERIE

Votre commune dépend de la déchetterie de Magny-en-Vexin

RECENSEMENT CITOYEN DES JEUNES DE 16 ANS

Vous venez d'avoir 16 ans ?

Vous devez vous faire recenser à la mairie la fin du 3ème mois suivant votre anniversaire (avec une pièce d'identité et le livret de famille). Cette démarche est obligatoire et nécessaire pour pouvoir ensuite vous inscrire aux examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, Baccalauréat, permis de conduire, etc).

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Dans le Val d'Oise, les demandes de carte nationale d'identité ne peuvent être déposées qu'auprès d'une mairie équipée d'un dispositif de recueil pour passeport biométrique. La mairie la plus proche de Chaussy est celle de Magny-en-Vexin (liste des mairies sur www.val-doise.fr).

Il est préférable de faire une pré-demande en ligne sur passeport.ants.gouv.fr.

TARIFS COMMUNAUX AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2024

Vous trouverez les tarifs des différentes locations (salle des fêtes, barnums...), services périscolaires, concession de cimetière sur le site de la commune www.chaussy95.com/mairie

ACTIVITÉS LOCALES

Assistants maternelles

Mme BOUM
06 11 67 61 84
Mme PIGEARD
06 19 18 91 29

Coiffure à domicile

Sandrine
01 34 67 76 38 / 06 87 93 40 19

Peinture décorative, vitrail

L'Atelier
06 50 22 64 89

Rénovation Intérieure

(Doublage, placo, enduits, peinture,...)
Matthieu MAZZOCHI
07 86 04 36 42
mazzochimathieu1@gmail.com

Pose de fenêtres, portes, volets,...

C.S.N. Menuiseries
Cédric COUSIN
06 83 13 39 29
cedriccousin@free.fr

Electricité, portail, aménagement intérieur et extérieur

M LE SAUX
06 12 55 05 98
ylesaux95@gmail.com

BEMLIGHT

Eclairage architectural et tertiaire
Eric et Brigitte MORICE
Site internet : www.bemlight.fr
07 71 83 35 96
contact@bemlight.fr

Produits du terroir

COOP SAVEURS DU VEXIN
Produits biologiques
www.coopsaveursvexin.org

Taxi

GTG TAXI
06 09 37 36 35

Paysagiste, arboriste grimpeur

SARL GREEN ATTITUDE
Alexandre BOURLET
06 59 40 40 69
bourletalexandre@gmail.com

Jardin au féminin

Julia COUSIN
07 66 60 30 53
www.jardin-au-feminin.com

Le Fournil de la Bergerie

EARL du Chemin Neuf
Olivier RANKE
06 67 89 73 58
boulangerie@bergerie-villarceaux.org

HÉBERGEMENT

Chambre d'hôtes

Au relais de Chaussy
01 75 81 02 38
contact@aurelaisdechaussy.com

Le Clos de Chaussy

06 11 15 60 00
www.leclosdechaussy.fr

Gîtes

Ecocentre de la bergerie
01 34 67 08 80
www.bergerie-villarceaux.org

Le refuge d'Athéna

06 51 57 00 53
contact@refuge-athena.fr
www.refuge-athena.fr

Le Chalet d'Oliv

06 77 78 24 14
olivecau@aol.com

mardi soir
20:00-21:00



Avec **Céleste**, Professeure
Diplômée d'État de danse



Accès à une
pratique sportive
adaptée à votre
forme physique



Danse Contemporaine Expression Corporelle

échauffement, assouplissement,
mouvements progressifs, chorégraphies

Tennis de Table (pour tous!)

le Mercredi 19:00 – 21:00

